Département 78 - Le Courrier des Yvelines Mercredi 17 mars 2021

Régime matrimonial

7248035801 - RM

Société Civile Professionnelle dénommée

Sylvain PLANTELIN, François PLANTELIN et Vincent LABORDE-DUPÉRÉ

Notaires associés de la société civile professionnelle titulaire d'un office notarial sis à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100), 96, avenue du Maréchal-Foch

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître François PLANTELIN, notaire à Saint-Germain-en-Laye, le 26 février 2021.

M. Jean-Claude Marcel PRUNIER, retraité, et Mme Élisabeth Thérèse PIOGER, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à L'Étang-la-Ville (78620), 16, chemin du Clos-Saint-Martin.

Monsieur est né à Le Mans (72000) le 11 novembre 1945,

Madame est née à Le Mans (72000) le 21 janvier 1948.

Mariés à la mairie de Le Mans (72000) le 3 août 1966 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle de biens meubles et immeubles avec clause d'attribution au survivant tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier à Maître François PLANTELIN, notaire à Saint-Germain-en-Laye (78100), 96, avenue du Maréchal-Foch.

Maître François PLANTELIN, Notaire

Autres légales

7248035901 - DL

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

SUCCESSION

Suivant testament olographe en date du 24 janvier 2008,

Mme Anne Marie Jeanne Philippine COLOMBET, en son vivant retraitée, demeurant à Le Pecq (78230) 13, avenue du Général-de-Gaulle, née à Saint-Étienne (42000), le 10 novembre 1937, veuve de M. Pierre Marcel MONTEGUT et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à Le Pecq (78230), le 15 novembre 2019.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament et de saisine du légataire universel reçu par Maître Marie HANIQUE, notaire au sein de la Société Civile Professionnelle «Sylvain PLANTELIN, François PLANTELIN et Vincent LABORDE-DUPÉRÉ, notaires associés de la société civile professionnelle titulaire d'un office notarial sis à Saint-Germain-en-Laye (78100), 96, avenue du Maréchal-Foch» , le 18 février 2021 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie HANIQUE, notaire à Saint-Germain-en-Laye, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal de grande instance de Versailles de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Département 78 - Toutes les Nouvelles Mercredi 17 mars 2021

Avis administratifs

7248389701 - AA

Commune de LES BRÉVIAIRES

Avis d'instauration du Droit de Préemption Urbain

AVIS

Par délibération en date du 4 mars 2021, le conseil municipal de Les Bréviaires a décidé d'instaurer le Droit de Préemption Urbain (DPU) sur les zones UA, UE, UH, AU, A et N du Plan Local d'Urbanisme.

Un registre des préemptions sera ouvert sur lequel seront consignées les acquisitions foncières réalisées par voie de préemption.

Un exemplaire de cette délibération est affiché en mairie de Les Bréviaires pendant un mois.

UNE ADRESSE E.MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES LÉGALES PLUS RAPIDEMENT
annonces.legales@medialex.fr

7247036001 - AA

Commune de Bailly

Modification n° 3 du plan local d'urbanisme

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2021/13, le maire de Bailly a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur la modification n°3 du plan local d'urbanisme. Cette enquête se déroulera dans les locaux de la mairie du lundi 15 mars 2021 (9 h 00) au lundi 12 avril 2021 (17 h 00). À cet effet, le président du tribunal administratif de Versailles a désigné Mme Brigitte MORVANT, en qualité de commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie de Bailly, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie aux jours et heures de permanence suivants :

Le lundi 15 mars 2021, de 9 h 00 à 12 h 00.

Le lundi 12 avril 2021, de 14 h 00 à 17 h 00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier à la mairie et sur le site internet de la ville www.mairie-bailly.fr et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à : Monsieur le commissaire enquêteur - Modification n° 3 du PLU - Mairie de Bailly - 1, rue des Chênes, 78870 Bailly, ou par voie électronique à l'adresse enquetepublique-plu@mairie-bailly.fr

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés pendant un an au service urbanisme aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la ville www.mairie-bailly.fr

Vie de sociétés

7248067501 - VS

CESSION DE FONDS

Suivant acte sous seing privé en date à Évreux, du 1er février 2021, enregistré à Versailles, dossier 2021 00003511 référence 7804P61 2021 A 00390,

M. Alvaro FERNANDES RODRIGUES, né le 17 juillet 1959 à Lourinha (Portugal), de nationalité portugaise, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 398 139 881

Mme Maria Joao SIMOES FERREIRA épouse RODRIGUES, son épouse, née le 13 décembre 1963 à Freixianda (Portugal), de nationalité portugaise,

Tous deux domiciliés à Bonnières-sur-Seine (78270), 24, rue Georges-Herrewyn,

ont vendu à :

La société CHAIR ET TENDRE, Société À Responsabilité Limitée au capital social de 1 500 euros, dont le siège social est situé à Aubergenville (78410), 9020, rue des Fleuriottes, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 892 352 378, représentée par M. Alani FERREIRA RODRIGUES, gérant.

Un fonds de commerce de boucherie exploité à Aubergenville (78410), Centre Commercial Le Plateau.

Moyennant le prix de 190 000 euros, s'appliquant :

- aux éléments corporels pour 15 000 euros,
- aux éléments incorporels pour 175 000 euros.

L'entrée en jouissance du fonds est fixée au 1er février 2021.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière des publications légales, au siège du fonds vendu pour la validité des oppositions et au cabinet de la SELARL CAMPANARO OHANIAN, à Évreux (27000), 7 bis, rue Victor-Hugo, pour la correspondance.

Pour avis

7248183801 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Les Mureaux (78) du 8 mars 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI MAXIZO

Forme : société civile sans statut légal particulier.

Capital : 1 000 euros exclusivement composé d'apports en numéraire.

Siège : 2, rue Maurice-Berteaux 78130 Les Mureaux.

Objet : l'acquisition, la propriété, l'exploitation, l'entretien, la gestion par bail de tous immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.

Gérants : M. Penghai HU, 2/4, rue Maurice-Berteaux 78130 Les Mureaux.

Mme Qiyu HU, 2/4, rue Maurice-Berteaux 78130 Les Mureaux.

Clause d'agrément des cessionnaires de parts : agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Versailles.

Pour avis
La Gérance

7248078501 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé à Bougival le 2 mars 2021 il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MUISCARE SAS

Capital : 1 000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune.

Siège social : 33, Ile de la Loge 78380 Bougival.

Objet : l'activité de conseil en stratégie, organisation, représentation et administration de tout type de société, notamment dans le domaine de la santé et pharmaceutique.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Admission aux assemblées – vote : tout associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Transmission des actions : libre.

Président : M. Christophe BESSERVE demeurant 33, Ile de la Loge 78380 Bougival.

La société sera immatriculée au RCS de Versailles.

72481340014 - VS

Notaires

SCP DINET et associés

Notaires à Clamecy (Nièvre)
24, rue Marie-*Davy

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Guillaume DINET, notaire, membre de la SCP dénommée "DINET et Associés" titulaire d'un office notarial dont le siège est à Clamecy (Nièvre), 24, rue Marié-Davy, le 25 février 2021 enregistré à Nevers 1 sous la référence 5804P01 2021 N00107

LE PLANCTON, SARL au capital de 91 469,41 euros ayant son siège social à Carnac (Morbihan) 12, bd de la Plage identifiée sous le n° SIREN 302 220 470 RCS Lorient a cédé à la SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE LE PLANCTON, SARL au capital de 1 000 euros ayant son siège social à Versailles (78000), 67 bis, rue du Maréchal-Foch, identifiée sous le n° SIREN 891 206 484 RCS Versailles.

Un fonds de commerce d'acquisition et exploitation sous quelque forme technique juridique que ce soit de : tout fonds de restaurant, hôtellerie, tout débit de boissons et licences y annexés exploité à titre principal à Carnac (56340) 12, boulevard de la Plage exploité sous l'enseigne « LE PLANCTON », et du fonds de commerce d'hôtel, restaurant exploité à titre complémentaire sous l'enseigne « LEBORD DE MER » exploité à Carnac (56340) 13, boulevard de la Plage pour lequel LE CÉDANT est immatriculé au RCS de Lorient sous le n° 302 220 470 (SIRET éts principal 302 220 470 00017 / éts complémentaire 302 220 470 00025).

Prix : trois cent mille euros (300 000 euros) s'appliquant savoir :

- aux éléments corporels pour vingt mille euros (20.000,00 euros)
- aux éléments incorporels pour deux cent quatre-vingt mille euros (280 000 euros).

Prise de possession à compter de l'acte. Les oppositions devront être faites en l'office notarial de Maître Pierre Olivier ROGEON, 39, rue Saint-Cornély BP 956341 Carnac cedex, où domicile est élu dans les dix (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire. L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.

Pour avis unique

7248574501 - VS

DISTRIBUTION SERVICE

SAS au capital de 300 000 euros
21, rue de l'Europe
89100 MAILLOT
RCS Sens 832 901 441

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes du PV de l'AGE du 1er mars 2021, la société susvisée, dont le président est M. LANGLOIS Dimitri, 21, rue de l'Europe 89100 Maillot a décidé de transférer son siège social de Maillot (89100) 21, rue de l'Europe au 2, rue du Moulin-des-Arts (78550) Houdan à compter du 1er mars 2021.

Les statuts seront modifiés en conséquence et la société qui était immatriculée au RCS de Sens sous le n° 832 901 441, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Versailles.

Pour avis
La Présidence

7248203801 - VS

AVIS

La SELARL MARS, prise en la personne de Me Philippe SAMZUN, 43 bis, rue Saint-Honoré 78000 Versailles, liquidateur judiciaire de la société ARCADE CONSTRUCTION ayant son siège social 8, rue Temara 78100 Saint-Germain-en-Laye, informe le salarié concerné qu'il peut consulter le relevé des créances salariales déposé le 5 mars 2021 au greffe du Tribunal de commerce.

Tout salarié dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peut saisir, à peine de forclusion, le Conseil des Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la date de la présente parution.

7248241201 - VS

experview

Dénomination :

ALTAGIR

Forme : SARL
Capital social : 8 000 euros
Siège social : 15, résidence Les Ormes 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE
839 461 605 RCS de Versailles

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'AGE en date du 12 février 2021, les associés ont décidé de transférer le siège social à 42, rue Monge, 75005 Paris.

Radiation du RCS de Versailles et immatriculation au RCS de Paris.

7248384801 - VS

OMNIUM DES COMPOSANTS ELECTRONIQUES DE TECHNIQUES AVANCEES O.C.E.T.A

SAS, capital 163 552 euros
Siège social : Zac Charles-Renard 8, boulevard Georges Marie Guynemer 78210 SAINT-CYR-L'ÉCOLE
RCS Versailles 308 528 512

PRÉSIDENCE

Aux termes des décisions unanimes des associes du 9 février 2021, il a été désigné en qualité de président la société ORXEO SARL, société de droit étranger dont le siège se situe 42, rue de la Vallée 2661 Luxembourg, sous le numéro B176416 en remplacement de M. Marc ARTIGAS-MOLINOS.

Pour avis

7248279101 - VS

TRANSPORTS ROLAND

Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros
Siège social : 2, ruelle du Château 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE
RCS Versailles 449 518 398

AVIS DE MODIFICATIONS

L'associée unique a constaté le 7 janvier 2021 la démission de Mme Monique ROLAND de ses fonctions de président et a procédé à la nomination en remplacement de la société « TRANSPELAZ FLUVIAL », société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, divisé en 500 parts de 10 euros de nominal, ayant son siège social à Andrésy (78570), 62, rue des Coteaux, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le n° 891 706 533, représentée par M. Dimitri PELAZ, son gérant.

L'associé unique a pris également les décisions suivantes :

- Le siège social a été transféré, à compter du 7 janvier 2021, de 2, ruelle du Château, 78700 Conflans-Sainte-Honorine, à Andrésy (78570), 62, rue des Coteaux.

En conséquence, l'article des statuts a été modifié.

- L'associé unique a décidé à compter du 7 janvier 2021 de modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination TRANSPORTS PELAZ.

En conséquence, l'article des statuts a été modifié.

Pour avis
Le Représentant Légal

7248004201 - VS

Dénomination :

B TRAFIC

Forme : SARL
Capital social : 15 000 euros
Siège social : 13, rue René-Laennec 78310 COIGNIÈRES
524 476 959 RCS de Versailles

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 1er janvier 2021, le gérant a décidé, à compter du 1er janvier 2021, de transférer le siège social à 7, chemin de Paris, 78190 Trappes.

L'article 4 des statuts est modifié comme suit : "Le siège social est fixé au 7, chemin de Paris - 78190 Trappes".

Mention sera portée au RCS de Versailles.

7248584901 - VS

Dénomination :

CFP

Forme :
SAS au capital de 23 300 euros
Siège social : 35, rue des Chantiers 78000 VERSAILLES
823 590 559 RCS de Versailles

DÉNOMINATION SOCIALE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 février 2021, les actionnaires ont décidé à compter du 16 février 2021 de modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination CFP BÂTIMENT.

Mention sera portée au RCS de Versailles.

7248585501 - VS

EVALEDA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de : 8 000 euros
Siège social : 20, rue des Pérelles 78820 JUZIERS
RCS Versailles 503 727 166

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'un acte SSP du 28 janvier 2021, le gérant-associé unique de la société EVALEDA a décidé de transférer le siège social du 20, rue des Pérelles, 78220 Juziers au : 3, avenue de la Révolution-Française, 94210 La Varenne-Saint-Hilaire avec effet immédiat et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Mention sera faite aux RCS de Versailles et de Créteil.

Pour avis

Annonces légales et judiciaires

MEDIALEX
Annonces Légales & Formalités

www.medialex.fr
Mail : annonces.legales@medialex.fr
Tél. : 02 99 26 42 00 - **Fax** : 0 820 309 009 (0,12€ TTC/mn)
Nouvelle adresse à compter du 1er juin 2020 :
10, rue du Breil - CS 56324
35063 Rennes cedex